FAMILIARISEZ-VOUS EN OUTRE AVEC :

- Les recommandations gouvernementales du Ministère de la Santé concernant la façon d'obtenir et utiliser des essais rapides pour le diagnostic de la grippe.
- Les recommandations gouvernementales du Ministère de la Santé concernant quelles analyses de laboratoire sont les plus utiles pour identifier le virus de la grippe aviaire (d'oiseau) dans les spécimens humains.
- Les directives sur la façon dont rassembler, manipuler, transporter et stocker correctement les spécimens humains et animaux pour réaliser le dépistage de la grippe aviaire (d'oiseau).
- Les directives nationales/régionales de votre localité pour le partage d'information sur des spécimens de virus, particulièrement spécimens qui ont le potentiel de devenir une souche pandémique.
- Les listes de laboratoires locaux ou régionaux qui peuvent assister sans risque au dépistage des prélèvements potentiels de spécimens de grippe aviaire (d'oiseau) .
- Les directives sur la façon dont soigner les humains potentiellement infectés par la grippe aviaire (d'oiseau).

Pour de plus amples informations, passez en revue la directive d'intérim pour le contrôle des infections destinée aux établissements sanitaires, préparée par l'organisation mondiale de la santé. (www.who.int/csr/disease/avian_influenza/guidelines/infectioncontrol1/en)

Rappelez-vous toujours, si vous avez été exposé à un patient infecté ou suspect d'être infecté de grippe aviaire, DE SURVEILLER VOTRE SANTÉ PENDANT AU MOINS 7 JOURS.

Notifiez votre surveillant ou un médecin si vous développez un quelconque de ces symptômes :

- De la fièvre au dessus de 38°C
- Mal de gorge ou toux
- Détresse ou insuffisance respiratoire

Mentionnez aussi que vous avez eu contact avec des patients potentiellement infectés de grippe aviaire (d'oiseau).

Préparé par
l'Académie pour le Développement de l'Éducation (AED) pour
le Programme contre la Grippe Aviaire de l'USAID.

GRIPPE AVIAIRE (D'OISEAU)

Un guide pour les administrateurs de soins de santé

Les établissements sanitaires jouent un rôle essentiel à l'heure de fournir du traitement aux patients malades, empêcher que les travailleurs sanitaires et les visiteurs tombent malades, et empêcher la diffusion de la maladie. Ce qui suit sont des indications --en tant qu'éléments d'une politique globale pour contrôler l'infection-- visant tous les établissement sanitaires pour mieux contenir la grippe aviaire (d'oiseau).

TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DOIVENT METTRE EN PRATIQUE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

Précautions de norme et de contact, telles comme le lavage des mains, et le port de l'équipement de protection individuelle approprié pendant le contact avec les patients et la manipulation des déchets.

Précautions vis-à-vis les particules aéroportées, telles commander le port des masques couvrant la bouche et le nez par les travailleurs sanitaires et les patients potentiellement infectés, éviter la ressuscitation bouche-à-bouche des patients, et placer les patients infectés dan des chambres séparés d'autres patients.

Précautions hygiéniques courantes, telles que veiller au nettoyage correcte de l'équipement destiné à soigner les patients ainsi que les secteurs de soin; et l'utilisation des boîtes de sûreté pour objets tranchants.

USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

L'EPI – qui peut inclure des masques, des gants, des couvre-bottes, des robes, des combinaisons, des tabliers, des lunettes de protection, de la protection oculaire, et de la protection pour la tête - est une partie intégrale du procès d'empêchement et contrôle de la grippe aviaire (d'oiseau) dans les établissements sanitaires. Les administrateurs de soins de santé doivent avoir des approvisionnements adéquats d'EPI pour tous leurs travailleurs sanitaires, aussi bien que pour les patients et d'autres visiteurs à l'établissement.

Il est également important que les administrateurs de santé facilitent l'utilisation correcte de l'ÉPI en fournissant à leurs travailleurs sanitaires ce qui suit :

- Formation à propos des précautions recommandées pour contrôler l'infection et la base pour ces recommandations.
- Formation sur l'utilisation correcte de l'EPI. Le port incorrect de l'EPI risque d'exposer les patients et les travailleurs sanitaires au virus et donc permettre qu'ils écartent la maladie.
- Les travailleurs sanitaires doivent être requis de porter correctement leur EPI lorsqu'ils fournissent des soins directs aux patients ou tandis qu'ils sont dans la pièce d'un patient. Ils doivent aussi suivre le processus recommandé pour enlever et se débarrasser de leurs EPI pour éviter de se contaminer eux-mêmes et de contaminer autres.
- Outils d'aide au travail pour renforcer la manière correcte de mettre et enlever l'EPI. (Veuillez vous référer aux livrets Comment porter l'équipement de protection individuelle / Comment enlever l'équipement de protection individuelle).
- Éducation sur le geste de bien se laver les mains avec de l'eau et du savon où la façon dont l'on doit employer les rince-mains antiseptiques.

ALERTES ET CONSEILS VISUELS AUX PATIENTS

Une partie essentielle d'empêcher la diffusion de la grippe aviaire (d'oiseau) c'est d'instruire les patients et les visiteurs pour qu'ils prennent des précautions appropriées.

Pour accomplir ceci vous pouvez :

Afficher des instructions spécifiques pour contrôler l'infection avec le virus de la grippe aviaire (d'oiseau) à l'entrée de l'établissement de santé.

Demander aux patients (et leur famille ou amis) lorsqu'ils s'inscrivent pour recevoir des soins, de dire aux travailleurs sanitaires s'ils ont les symptômes d'une infection respiratoire. Demandez en outre s'ils ont été en contact avec de la volaille potentiellement infectée, ou s'ils ont été dans un secteur où une flambée a été détectée.

Afficher des alertes visuelles pour que les patients pratiquent la bonne conduite à tenir pour maintenir l'hygiène respiratoire lorsqu'ils ont la toux.

Celles-ci incluent : Se couvrir le nez/la bouche lorsque ils toussent ou éternuent et s'abstenir de cracher par terre.

Si disponibles, utiliser des mouchoirs en papier pour contenir les sécrétions muqueuses et les jeter dans la boîte à déchets la plus proche après leur utilisation.

Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon à la suite de n'importe quel contact avec du sang, des sécrétions muqueuses, de la salive ou d'autres fluides respiratoires.

Il faut vous assurer que votre établissement dispose des articles de toilette et des produits de nettoyage (tels que des mouchoirs en papier, du savon et de l'eau, des serviettes, du rince-mains antiseptique, et des boîtes à déchets) dont les patients et leurs familles peuvent s'en servir pour pratiquer la bonne conduite à tenir pour maintenir la bonne hygiène respiratoire.

Ceci inclut :

- Fournir des mouchoirs en papier et des boîtes à déchets facilement accessibles pour y jeter les mouchoirs utilisés.
- Fournir du savon et de l'eau ou n'importe quel autre sorte de nettoyant pour les mains dans un endroit commode.

IDENTIFICATION ET REPORTAGE RAPIDE DES CAS POTENTIELS DE GRIPPE AVIAIRE (D'OISEAU)

Tous les établissements sanitaires doivent établir des méthodes pour s'assurer que les cas potentiels de grippe aviaire (d'oiseau) sont identifiés et étudiés.

Il est important de :

- Mettre en place des précautions pour le contrôle de l'infection dès que l'on suspecte la grippe aviaire (d'oiseau). Ayez un plan pour garder les personnes qui pourraient être infectées séparés des autres patients.
- Surveillez les cas potentiels et signalez ces cas aux services d'hygiène ou au fonctionnaire local de santé :
- Instruisez votre personnel sur tous les symptômes possibles de la grippe aviaire (d'oiseau) et indiquez-leur quand un diagnostic de la grippe aviaire devrait être considéré. Assurez-vous que les travailleurs sanitaires obtiennent un historique patient, y compris une histoire de voyage, pour chaque patient.

Les administrateurs de santé devront également être attentifs si n'importe lequel de leurs travailleurs éprouve des symptômes respiratoires graves, et signaler ces cas dès que possible, car ceci pourrait être un signe de diffusion humain-à-humain de la grippe aviaire (d'oiseau).

QUAND SOUPÇONNER LA GRIPPE AVIAIRE (D'OISEAU)

Dans les pays où la grippe aviaire (d'oiseau) (I. A.) a été repérée chez les animaux ou les humains, soupçonnez la grippe aviaire :	**Dans les pays où la grippe aviaire (d'oiseau) (I. A.) n'a pas été repérée chez les animaux ou les humains, soupçonnez la grippe aviaire :**
• Dans tous les patients avec une fièvre au dessus des 38°C , de la toux et de l'insuffisance respiratoire, ou toute autre maladie grave non expliquée (par exemple, encéphalopathie ou diarrhée), en particulier dans les patients présentant un historique d'exposition aux oiseaux malades, d'exposition aux patients infectés de grippe aviaire connus ou suspectés, ou d'exposition à d'autres personnes sévèrement malades. • Dans tous les membres de la famille qui accompagnent les patients soupçonnés d'être infectés de grippe aviaire à l'établissement de santé.	• Dans tous les patients avec une fièvre au dessus des 38°C , de la toux et de l'insuffisance respiratoire, ou toute autre maladie grave non expliquée (par exemple, encéphalopathie ou diarrhée), qui ont voyagé à un pays affecté par la grippe aviaire dans les deux semaines précédentes ET qui ont été exposés aux oiseaux malades, à des patients suspects d'être infectés de grippe aviaire, ou d'autres personnes sévèrement malades pendant qu'ils se trouvaient dans le pays affecté par la grippe aviaire pendant cette période.

U.S. Centers for Disease Control and Prevention, "Directives d'intérim courantes pour effectuer l'analyse en laboratoire des personnes aux États Unis avec une infection suspecte avec le virus de la grippe aviaire (H5NI)," Juin 2006.